

Kashechkin persiste et signe

DOPAGE • Le Kazakh juge «illégal» la procédure menée à son encontre et met en doute les compétences de l'UCI, accusée d'«ingérence dans la vie privée». L'enjeu est grand

Andreï Kashechkin, passible de sanctions pour dopage de la part de l'UCI, a qualifié cette procédure disciplinaire d'«illégal et partielle». Le Kazakh se prononçait devant le tribunal en référés de Liège appelé à se prononcer sur son arrêt. Convaincu de dopage par transfusion sanguine homologuée lors d'un contrôle inopiné, le 1^{er} août dernier, en Turquie où il passait des vacances, Kashechkin estime que l'UCI, entité privée, n'a aucune compétence pour mener des contrôles, inopinés de surcroît, qui «sont des ingérences dans la vie privée».

Un procès inéquitable?

«Nous dénonçons la privatisation de la sanction et de la procédure», a plaidé le conseiller du coureur, Luc Misson. «Porter atteinte aux droits fondamentaux d'un individu ne peut appartenir qu'aux autorités publiques dans un cadre strictement défini par la loi», a expliqué l'avocat belge, s'appuyant sur la Convention européenne des droits de l'homme dont les articles 6, 8 et 11 seraient «gravement violés» par l'UCI.

Kashechkin, qui risque une suspension de deux ans assortie de deux ans supplémentaires de mise

au ban du ProTour, estime en outre que l'UCI étant juge et partie, la procédure disciplinaire à son encontre n'est pas impartiale. «Mon client n'a pas l'impression d'être jugé dans le cadre d'un procès équitable. Les juridictions sportives ne donnent pas de garanties suffisantes aux droits de la défense», a encore estimé M^e Misson. Les sanctions lourdes ne peuvent selon lui être prononcées que par des juridictions bien définies et non par l'organe disciplinaire, forcément partial, d'une fédération internationale. L'avocat note en outre que la contre-expertise de l'échantillon B, pratiquée vingt-deux jours après le prélèvement, n'a pas été réalisée dans les délais établis par les règlements de l'UCI et que le contrôle a été effectué à 22h45, alors qu'il aurait dû l'être avant 22h, selon les mêmes règlements.

L'UCI conteste

Soutenu par une vingtaine de supporters présents comme lui à l'audience, Kashechkin réclame donc l'arrêt de la procédure de l'UCI à son encontre. Après les plaidoiries des conseils du coureur le matin, le tribunal a ensuite entendu l'UCI, qui conteste la com-

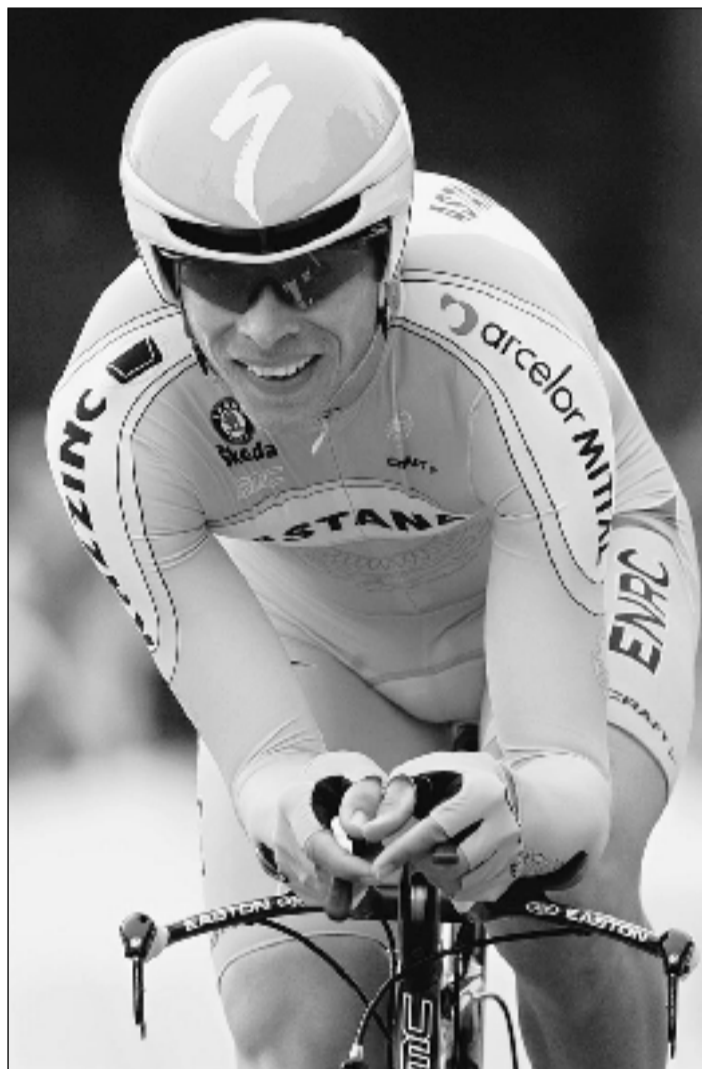
pétence du tribunal, «une juridiction belge chargée d'étudier le cas d'un coureur kazakh domicilié à Monaco (n.d.l.r.: mais qui a résidé plusieurs années à Liège) et qui s'attaque à une entité de droit suisse.»

Les équipes réagissent

Solidaires de l'UCI et conscients du danger, les équipes cyclistes professionnelles représentées au sein de l'AIGCP et l'IPCT ont déposé une requête en intervention volontaire sur laquelle le tribunal belge devra également se prononcer. «Si Kashechkin gagne sur le principe que seuls les états peuvent s'occuper du dopage, on peut fermer la boutique du sport», redoute l'avocat belge des équipes, Jean-Louis Dupont. L'ordonnance du tribunal est attendue dans un délai de deux semaines. (si)

Andreï Kashechkin estime que la procédure disciplinaire menée à son encontre n'est pas impartiale.

ARCHIVES KEY



KICK-BOXING

David Setubal champion

Le sociétaire du Kick-Boxing Club Jura David Setubal a remporté dimanche dernier à Orbe le titre de champion de Suisse, dans la catégorie light contact -69 kg. Engagé depuis le début de l'année dans la catégorie des -67 kg, le combattant de Bascourt a largement dominé tous les prétendants au sacre dans cette dernière manche en gagnant la totalité de ses combats. David Setubal offre ainsi au Kick-Boxing Jura sa deuxième couronne de champion de Suisse, après celui d'Abdel Tajani en full-contact.

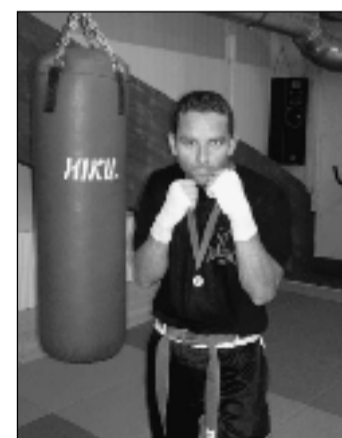
Au bénéfice d'une technique spectaculaire autant des poings que des jambes, Setubal a prouvé tout au long de l'année qu'il était pratiquement intouchable dans cette catégorie. Repéré par le coach de l'équipe nationale, le boxeur jurassien est l'un des rares Romands au sein de la sélection de l'équipe de Suisse. Il évolue en championnat de Suisse de light contact, la catégorie regroupant les dix meilleurs combattants du pays.

Trois Jurassiens au turbin à Bolken

Samedi dernier se déroulait à Bolken une rencontre internationale de kick-boxing. Soirée haute en couleur regroupant des combattants d'un niveau exceptionnel, offrant au public un superbe spectacle de boxe pieds-poings. Trois Jurassiens sont montés sur le ring, défendant les couleurs du Kick-Boxing Jura de Delémont avec brio. En juniors 60 kg, Johann Comte, de Courfaivre, s'est attribué une victoire sans discussion: trois juges à zéro contre le Soleurois Franz Meyer.

Récemment sacré champion de Suisse, Abdel Tajani a accepté de combattre en catégorie open contre un boxeur de 102 kg (vingt de plus que lui!), Nico Trylin, de Wädenswil. Dans un duel spectaculaire, Tajani a montré qu'il était l'homme à battre, très puissant en jambes. Le Jurassien a littéralement laminé les flancs du géant en trois rounds. Il a été déclaré vainqueur aux points, trois juges à zéro.

En catégorie 86 kg, Antoni Cortesi était opposé à un redoutable combattant allemand, Eden Nezmi. Le combat a été très dur et riche en émotions. Pour son premier combat, le Jurassien a trouvé un adversaire au bénéfice d'une expérience bien plus affûtée. Il s'est incliné face à un adversaire très puissant. LQJ



David Setubal, un Jurassien qui a du punch.

COURSE À PIED

Michel Sautebin remporte le Trophée jurassien 2007

Tout est dit désormais dans le Trophée jurassien 2007. Au terme de la septième et dernière manche, disputée il y a dix jours à Courte-lary (Dix Bornes), c'est Michel Sautebin qui enlève le classement général de la course à pied. Aux temps compensés, l'Ajoulot de 47 ans précède Jean-Pierre Morand (48 ans, Bévillard) et Jean-Pierre Wahli (50 ans, Bévillard). Pour rappel, le classement général du VTT, que nous avons publié le 25 octobre, a été enlevé par le Français Christian Zingle. La remise des prix du Trophée jurassien 2007 aura lieu ce vendredi, dès 19h, à Montsevelier.

• **Course à pied. Classement général final aux temps compensés.** - 1. Michel Sautebin (47 ans, Courgenay) 198 points. 2. Jean-Pierre Morand (48, Bévillard), 193. 3. Jean-Pierre Wahli (50, Bévillard), 180. 4. Jean-Michel Monin (46, Delémont), 177. 5. Henri Gerber (61, Delémont), 168. 6. Michel Adatte (43, Asuel), 164. 7. Sandra Bourgnon (35, Rossemaison), 162. 8. Damien Nydegger (28, Delémont), 140. 9. Pierre-André Marti (44, Court), 132. 10. Jean-Marc Plumey (51, Courfaivre), 130. 11. Jean-Daniel Willemin (21, Epauvillers),

126. 12. Bernard Frésard (47, Courté-telle) et Raphaël Chenal (33, Saint-Brais), 122. 14. Roger Paratte (54, Undervelier), 115. 15. Jean-Willy Neukomm (43, Courgenay), 114. 16. Arnaud Maître (34, Porrentruy), Catherine Rion (29, Les Breuleux) et Marc Baume (19, Les Breuleux), 100. 19. Silver Chèvre (31, Bourgnon), 96. 20. Elisabeth Jeckermann (47, Neuchâtel), Christelle Riat (30, Courrendlin), Jean-Marc Fleury (46, Vicques) et Bernard Gogniat (40, Delémont), 94. 24. Eric Gerber (42, Develier), 92. 25. Claude Willemin (47, Glovelier), 72. 26. Jonathan Fleury (18, Vicques), 69. 27. Sébastien Frund (37, Vicques) et Jacques Schaller (50, Soyhières), 67. 29. Joël Froidevaux (19, Moutier) et Frédéric Zurcher (39, Bienne), 58. 31. Corrado Kaufmann (49, Moutier), 53. 32. Romain Theurillat (43, Saint-Ursanne), 47. 33. Claude Baumgartner (43, Porrentruy), 43. 34. Sandrine Desbœufs (31, Saint-Ursanne) et Corinne Beyeler (33, Courroux), 41. 36. Nicolas Fridez (23, Fontenais) et Christian Bangert (40, Chézard-Saint-Martin), 30. 38. Gérard Montavon (54, Courroux), 29. 39. Werner Frischknecht (46, Delémont), 27. 40. Damien Choffat (46, Cœuve), 18. 41. Thérèse Tarchini (42, Saignelégier), 13. 42. Marielle Houlmann (34, Saint-Ursanne), 12. 43. Werner Wahlen (60, Mervelier), 9. 44. Jacques-André Henz (38, Delémont), 6 et Julien Boegli (24, Courfaivre), 6. 371 participants au total, 45 classés.

• **Classements par catégories.** - **Dames:** 1. Sandra Bourgnon (Rossemaison), 598. 2. Christelle Riat (Courrendlin), 565. 3. Catherine Rion (Les Breuleux), 558. 8 classées. **Juniors:** 1. Marc Baume (Les Breuleux), 591. 2. Jonathan Fleury (Vicques), 472. 3. Joël Froidevaux (Moutier), 391. 3 classés. **Hommes M-20:** 1. Damien Nydegger (Delémont), 576. 2. Jean-Daniel Willemin (Epauvillers), 558. 3. Nicolas Fridez (Fontenais), 451. 4 classés. **Vétérans I M-30:** 1. Raphaël Chenal (Saint-Brais), 544. 2. Silver Chèvre (Bourgnon), 526. 3. Arnaud Maître (Porrentruy), 525. 6 classés. **Vétérans II M-40:** 1. Michel Adatte (Asuel), 575. 2. Jean-Pierre Morand (Bévillard), 563. 3. Bernard Frésard (Courté-telle), 525. 17 classés. **Vétérans III M-50:** 1. Jean-Marc Plumey (Courfaivre), 533. 2. Henri Gerber (Delémont), 519. 3. Jean-Pierre Wahli (Bévillard), 398. 7 classés. **Cadettes B:** 1. Julie Fleury (GS Tabellon), 300. 1 classée. **Ecolières A:** 1. Céline Merz (FSG Courroux), 280. 1 classée. **Ecoliers B:** 1. Dylan Courbat (Bonnart), 380. 2. Jérémie Theurillat (Saint-Ursanne), 292. 3. Gaëtan Houlmann (Saint-Ursanne), 232. 3 classés. **Ecolières C:** 1. Amélie Reber (Courtemaiche), 330. 1 classée. **Ecoliers C:** 1. Thomas Petignat (Courgenay), 352. 2. Jérémie Fleury (Vicques), 287. 3. Amélien Cerf (Seleute), 162. 5 classés. **Ecolières C:** 1. Marie Theurillat (Saint-Ursanne), 400. 1 classée. LQJ

TENNIS DE TABLE

Les Jurassiens en force en 1^{re} ligue

C'est réjouissant: dans le championnat ANJTT, on retrouve trois équipes jurassiennes en tête du classement de 1^{re} ligue. Delémont I, grâce à deux victoires contre Nugerol et Bienne I, se place au 3^e rang. Moutier I a perdu des plumes face à La Chaux-de-Fonds II mais s'est bien comporté en battant le prétendant neuchâtelois Côte Peseux. Le Rapide Delémont a pris le commandement grâce à deux succès contre Cernier I et Delémont II.

Dans le groupe 1 de 2^e ligue, Péry I (3^e avec Alain Marti, Marcel Ehrbar, Michel Zimmermann) a fait un bon premier tour. Tramelan II, l'équipe de Denis Boegli, devra se cramponner pour se maintenir. Courfaivre I (Daniela Schaefer, Thierry Sommer, Nicolas Frund) est la bonne surprise du groupe 2. Tramelan I reste au contact. Dans le groupe 4 de 3^e ligue, trois équipes sont à la chasse aux points pour déboulonner Péry II de sa place de leader. Le Rapide Delémont a fait la bonne opération en dominant Delémont V 7-3.

En 4^e ligue, groupe 4, le Rapide Delémont VI, avec Gian Voirol, Dominique Schaffter et Serge Cuttat, a fait plier la formation de Delémont VI, favorite de ce groupe.

• **Première ligue.** - Côte Peseux - Bienne 9-1. Rapide Delémont - Cernier 6-4. La Chaux-de-Fonds II - Moutier 6-4. Le Locle - La Chaux-de-Fonds II 5-5. Delémont II - Rapide Delémont 1-9. Moutier - Côte Peseux 7-3. Bienne - Delémont 1-9. Nugerol - Cernier 5-5. **Classement:** 1. Rapide Delémont 7/22. 2. Moutier 7/21. 3. Delémont 7/18. 4. Côte Peseux 7/17. 5. Cernier 7/15. 6. La Chaux-de-Fonds II 7/13. 7. Nugerol 7/10. 8. Delémont II 6/8. 9. Le Locle 6/8. 10. Bienne 7/4.

• **Deuxième ligue.** - Groupe 1: Péry - Métalor 6-4. Métalor - Côte Peseux IV 9-1. Tramelan II - Bienne II 10-0. Cernier II - Centre portugais 7-3. La Chaux-de-Fonds IV - Péry 0-10. Coffrane - Le Locle II 6-4. Centre portugais - Tramelan II 7-3. Côte Peseux IV - La Chaux-de-Fonds IV 5-5. **Classement:** 1. Cernier II 6/22. 2. Centre portugais 7/18. 3. Péry 6/14. 4. La

Chaux-de-Fonds IV 7/13. 5. Coffrane 6/12. 6. Métalor 6/11. 7. Bienne II 6/11. 8. Tramelan II 7/11. 9. Le Locle II 6/10. 10. Côte Peseux IV 7/6.

• **Deuxième ligue.** - Groupe 2: Côte Peseux III - Moutier II 6-4. Courfaivre - Delémont IV 8-2. Côte Peseux II - La Chaux-de-Fonds III 8-2. Porrentruy - Tramelan 4-6. Delémont IV - Porrentruy 4-6. Courfaivre - Côte Peseux III 7-3. Le Landeron - Tramelan 1-9. La Chaux-de-Fonds III - Delémont III 6-4. **Classement:** 1. Côte Peseux II 6/23. 2. Courfaivre 7/20. 3. Tramelan 7/16. 4. La Chaux-de-Fonds III 7/14. 5. Delémont III 7/13. 6. Moutier II 6/11. 7. Delémont IV 7/11. 8. Le Landeron 7/11. 9. Côte Peseux III 7/10. 10. Porrentruy 7/7.

• **Troisième ligue.** - Groupe 3: Tavannes - Le Landeron II 8-2. Omega III - La Chaux-de-Fonds VII 6-4. La Chaux-de-Fonds VI - Gorgier 10-0. **Classement:** 1. La Chaux-de-Fonds VI 5/19. 2. Tavannes 5/12. 3. La Chaux-de-Fonds VII 5/9. 4. Côte Peseux V 4/8. 5. Le Landeron II 5/8. 6. Omega II 5/8. 7. Gorgier 5/8. 8. Tramelan III 4/4.

• **Troisième ligue.** - Groupe 4: Porrentruy II - Tramelan IV 3-7. Rapide Delémont II - Delémont V 7-3. Péry II - Omega III 9-1. Moutier III - Omega 1-9. **Classement:** 1. Péry II 5/19. 2. Delémont V 5/16. 3. Omega 5/14. 4. Rapide Delémont II 5/14. 5. Moutier III 5/9. 6. Omega III 5/3. 7. Tramelan IV 5/3. 8. Porrentruy II 5/2.

• **Quatrième ligue.** - Groupe 3: Le Landeron III - Tavannes II 3-7. Bienne V - Tramelan V 6-4. Tavannes II - Tramelan V 3-7. Bienne V - Le Landeron III 0-10. Le Landeron III - Bienne IV 7-3. Bienne V - Delémont VII 5-5. **Classement:** 1. Le Landeron III 5/14. 2. Bienne IV 4/12. 3. Tavannes II 5/11. 4. Delémont VII 4/7. 5. Tramelan V 5/7. 6. Bienne V 5/5.

• **Quatrième ligue.** - Groupe 4: Rapide Delémont III - Delémont VI 6-4. Moutier V - Péry III 1-9. Moutier IV - Rapide Delémont IV 3-7. **Classement:** 1. Rapide Delémont III 4/14. 2. Péry III 4/12. 3. Delémont VI 4/11. 4. Rapide Delémont IV 5/8. 5. Moutier IV 5/7. 6. Porrentruy III 4/6. 7. Moutier V 4/2.

• **Seniors 040/050.** - Coffrane - Delémont II 0-10. Nugerol - Côte Peseux 7-3. Omega - La Chaux-de-Fonds 8-2. **Classement:** 1. Omega 2/7. 2. Côte Peseux 2/5. 3. Delémont 1/4. 4. La Chaux-de-Fonds 2/4. 5. Delémont II 2/4. 6. Nugerol 2/3. 7. Tramelan 1/1. 8. Coffrane 2/0.

• **Dames.** - La Chaux-de-Fonds II - Delémont 5-5. LQJ

La «Watch Valley» à l'heure des récompenses



■ Samedi dernier, à Perrefitte, les meilleurs «bikers» de la Watch Valley Bike Cup, challenge en dix étapes regroupant tout l'arc jurassien, se sont vu récompenser de leurs efforts. Avec plus de 4200 départs et une augmentation de plus de 30% de coureurs classés sur au moins cinq manches, le succès ne s'est pas démenti en 2007. Pour l'an prochain, quelques nouveautés sont d'ores et déjà annoncées avec un calendrier

mieux réparti d'avril à septembre, deux nouvelles courses et l'entrée du P'tit Raid de Moutier dans la coupe. Parmi les nombreux coureurs primés, on relèvera, de gauche à droite: Caroline Scheffel (1^{re} dame), Benedicte Bächli (1^{re} dame II), Nicolas Lüthi (vainqueur chez les hommes), Fabien Boinay (1^{er} master I), Thierry Salomon (1^{er} master II) et Georges Lüthi (champion du monde en titre, vainqueur chez les seniors). LQJ

PHOTO LHE

BEACHVOLLEY

Kuhn et Schwer bien parties pour les JO

Lea Schwer et Simone Kuhn sont en course pour décrocher un billet pour les JO de Pékin de l'été prochain. A chemin des qualifications, la paire suisse pointée à la 21^e place de l'«Olympia Ranking», alors que 24 équipes seront retenues pour la Chine. (si)